

# PÔLE SESSAD 89

Auxerre – Avallon  
Saint-Fargeau – Sens

L'Établissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK) a pour missions d'accueillir ou d'accompagner des jeunes ou des adultes en situation de handicap ou d'inadaptation, et de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle.

Pour l'exercice de ses missions, il est constitué d'unités spécialisées: IME, SESSAD, ESAT, MAS...

Le Pôle SESSAD 89 propose :

Un accompagnement  
Médical et thérapeutique

Un accompagnement  
Éducatif



Un accompagnement de  
l'enfant et de sa famille

Un accompagnement  
Pédagogique

Le Pôle SESSAD est constitué de 4 antennes réparties sur des territoires géographiques :

## SESSAD - Antenne d'Auxerre

26, rue Thomas Ancel 89000 AUXERRE

## SESSAD - Antenne d'Avallon

38/18, avenue Victor Hugo 89200 AVALLON

## SESSAD - Antenne de Saint-Fargeau

6, rue Jacques Coeur 89170 SAINT-FARDEAU



09 72 52 17 88



@ secreteriat.sessad89@epnak.org

## SESSAD - Antenne de Sens

20, rue de Sainte-Béate 89100 SENS



03 86 65 44 24



@ secreteriat.sessad89@epnak.org



Pour nous retrouver  
sur internet,  
scannez ce QR-Code !

EPNAK

EPNAK

## PÔLE SESSAD 89

Accompagnement  
100% inclusif



Service d'Éducation  
Spéciale et  
de Soins À Domicile

Auxerre – Avallon  
Saint-Fargeau – Sens

Un accompagnement conçu avec  
et pour le jeune et sa famille

# PÔLE SESSAD 89

Auxerre – Avallon  
Saint-Fargeau - Sens

## Quel est le public concerné ?

Enfants, adolescents, jeunes adultes de la naissance à 20 ans scolarisés ou non, en milieu ordinaire, spécialisé ( ULIS, EGPA, Formation professionnelle ) ou dans un dispositif d'intégration collectif ( crèche, halte-garderie, centre de loisirs) présentant :

- Un retard du développement et/ou ;
- Un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité et/ou ;
- Un ou des trouble(s) des apprentissages et/ou ;
- Un trouble des conduites et du comportement ;
- Un trouble du Spectre Autistique (TSA).

## Qu'est ce que le SESSAD ?

Le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) est un service qui propose un accompagnement spécifique d'actions thérapeutiques, éducatives, rééducatives et un soutien à la scolarisation adaptés aux besoins des enfants ou adolescents en situation de handicap. Les objectifs sont de soutenir leur inclusion scolaire et sociale. L'implication des familles est indispensable pour co-construire le projet personnalisé d'accompagnement et pour mener certaines actions. Le SESSAD peut intervenir au domicile (en accord avec les familles et leur disponibilité), au sein des établissements scolaires (en milieu ordinaire ou dans un dispositif ULIS, SEGPA...) dans les centres et activités de loisirs...

## Les équipes

L'équipe pluridisciplinaire\* (équipe de direction, infirmier(e), éducateurs(-ices) spécialisé(e)s, aide médico-psychologiques, psychomotricien(-nes), psychologues, enseignant(e)s spécialisé(e)s, orthopédagogue, ergothérapeute, orthophoniste, assistant(e)s d'unité...) est répartie sur 4 antennes à Auxerre, Avallon, Saint-Fargeau et Sens pour couvrir ces territoires.

L'accompagnement de l'enfant avec autisme s'appuie sur des stratégies spécifiques basées sur les approches comportementales.

\* à temps plein ou partiel, composition des équipes selon les antennes.

## Quand et comment faire une demande d'aide ?

À tout moment de l'année : Remplir et déposer un formulaire disponible auprès de la MDPH

Téléphone : 03 86 72 89 72

Liens utiles : [mdph@cg89.fr](mailto:mdph@cg89.fr)

Documents CERFA N°15692\*01 et N°15695\*01 téléchargeables : [www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr) ou [www.mdp89.fr](http://www.mdp89.fr)

## Qui peut m'aider à faire les démarches ?

Tous les professionnels de la petite Enfance (Crèche, PMI), CMP, CAMSP, le Directeur de l'école de votre Enfant, l'enseignant, le référent de la MDPH de votre secteur, l'Assistante Sociale de secteur.

## Quelle est ma place en tant que parent ?

Durant l'accompagnement de votre enfant, vous êtes acteurs et porteurs du projet. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) sera co-construit et contractualisé avec le service dans le cadre du Document Individuel de Prise en charge (DIPEC ).

L'accompagnement du SESSAD nécessite l'adhésion et la mobilisation du jeune et de sa famille au projet. Vous pouvez être amené(e-s) à rencontrer les professionnels dans l'environnement de votre enfant ou au service.

## Est-ce que le SESSAD est payant ?

Les organismes d'assurance maladie règlent directement au SESSAD les frais relatifs à l'accompagnement du service.

## Les Partenaires

Établissements scolaires, RASED, CFA, CIFA, CMPP, CMP, CAMSP, Orthophoniste, Ergothérapeute, Médecin de famille, CHU, Conseil Départemental, CPEY, Centre de loisirs...